



# DEMANDE DE MODULATION DE JOURS DE CHASSE

(Pévèle, plaine de la Scarpe,  
Cambrésis, Hainaut, Thiérache)

Saison 2025-2026

A retourner à la Fédération des Chasseurs avant le 10 septembre 2025

## PERDRIX GRISE

NOM - Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Port :

N° Adhérent :

Commune(s)							
Ha de plaine							

## CALENDRIER DES MODULATIONS

### ATTENTION

POSSIBILITE DE MODULATION DES JOURS DE CHASSE IMPOSES :

**Entre le 21 septembre 2025 et le 26 octobre 2025**

pour chaque ensemble de parcelles d'un seul tenant dont les droits de chasse sont détenus par le demandeur, constituant un territoire de chasse d'une surface supérieure ou égale à 20 hectares.

Jours imposés	Dates de report (entre le 21/09 et le 26/10)
Dimanche 21 septembre 2025	
Dimanche 28 septembre 2025	
<p>Certifie avec exactitude les renseignements apportés. <b>Joindre un plan au 1/25 000 e du territoire concerné.</b></p> <p>Date:</p> <p>Signature du demandeur:</p>	<p><b>Avis de la FDC 59 : Favorable / Défavorable</b></p> <p><b>Cachet et signature:</b></p>

### INFORMATIONS

Tout jour mentionné remplace le jour officiel.

Tout calendrier dont les déclarations se révéleront fausses, incomplètes ou contraires à l'arrêté préfectoral sera sans valeur.